

Les MALO

Lignée de Marie Jeanne MALO (Sosa 345 – Génération 9)

1.	Marie Jeanne MALO	x	Philippe MAMETZ
2.	Jacques MALO	x	François DELECOUR
3.	Jacques MALO	x	Augustine MOREL

Etymologie

MALO : Peut provenir d'un nom de baptême (Saint-Malo...) ou être une variante de MALET¹

Notes

Les deux premières générations sont issues des registres BMS² de Herbelles et de Merck-St-Liévin. (A noter que Jacques DELECOURT s'est marié trois fois.)

Il n'a pu être établi qui était le père. Dans le Gros des Notaires de Saint-Omer, sur la période 1636-1672 relevée par Yves LEMAIRE, le nombre d'actes relatifs aux MALO ou MALLO ne sont pas très nombreux. Le plus ancien de ces actes est un bail de Jacques MALO d'Upén, qui est une localité aujourd'hui rattachée à Delettes, limitrophe de Herbelles. Il date de 1645. L'année suivante, Jacques MALO et Augustine MOREL, sa femme, loue une maison à St-Omer, rue St-Sépulcre. Un an plus tard, Jacques MALO est décédé et cinq de ses enfants acceptent dans une transaction de renoncer au profit de sa veuve à la succession de leur père. En 1648, la veuve de Jacques MALO loue une terre, située à Upén, à François FOUACHE, qu'elle va ensuite épouser (acte de 152). Les autres actes concernent un MALO, marchand à Anvers (1647), Adrien MALO, charron à Sains lez Fressin (1658) et Gabriel MALO, manouvrier à Heuringhem (1672).

Dans un premier temps, j'avais considéré que Marcq, Laurent, Gabriel, François et Mathieu³ MALO, cités dans l'acte de 1647 comme enfants de Jacques avaient pour mère Augustine MOREL et que Jacques devait être le fils de l'un d'entre eux.

Or, l'acte ne la cite pas comme mère ; d'où une nouvelle hypothèse, Jacques serait en fait leur demi-frère.

Autre hypothèse : Augustine aurait pour sœur Françoise MOREL, femme de Jan JULIEN. Cette hypothèse est basée sur la reconnaissance du 21/1/1684. Un autre acte établit que Françoise est fille de Michel et de Guislaine MONTAIS (vente du 12/4/1651 n° 46)

Les actes de sépulture de Françoise et d'Augustine MOREL figurent sur les registres de Delettes. D'après l'acte de sépulture, Augustine avait à son décès 92 ans.

¹ Autre variante à considérer : MAILLO

² L'acte de sépulture de Jacques MALO n'a pu être retrouvé, mais il y a une lacune dans les registres BMS de Herbelles pour les décès entre 1728 et 1737.

³ Mathieu s'est marié le 4/11/1658 à Jacqueline MACQRE (St-Omer – paroisse St-Jean-Baptiste). Son frère, Gabriel, était présent aux fiançailles (19/10/1658 – même paroisse).

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

BMS

Baptême

Herbelles, prima marti 1689 baptizata est Maria Joanna MALO filia legitima Jacqobi et Maria DELACOUR quam ... sacro fonte susceperunt Nicolaus ALEXANDRE et Joanna THIBAUT predicti omnes ex herbelles.

Mariages

Herbelles, le 22/11/1722, matrimonio juncti fuit Philippus MAMETZ filius legitimus Adriani et Barbara CUVELIER ex parochia Sti Livini, et Maria Joanna MALO filia legitima Jacobi et Maria DELACOURT ex parochia d'Herbelles presentibus subsignatis (Signatures des mariés, d'Antoine MAMEZ, Jacques MALO, Marie Françoise BARBAUT et de F. BARBAUT pbr)

Herbelles, le 02/12/1713 matrimonium contraxerunt Jacobus MALO et Christiana MAMETZ obtenta tamen prius dispensatione ab illustrissimo domino Bolonensi Episcop... tertii ad quartum affinitatis gradus impedimenta quod eray inter eos et patrii per inquisitionem prorhabitant de mandato dni Dacquebert vicarii generalis diocesis Bo⁴l. Factam prestantibus testibus qui me cum sunscripterunt.

Herbelles, l'an de grâce 1678, s'étant fait le 11^e de mai après les fiançailles et publications des bans faits par trois différents jours de dimanches et fêtes aux prônes de mes messes paroissiales, savoir le 1^{er}, 3^e et 8^e de mai, n'ayant trouvé aucun empêchement, je, soussigné, curé du lieu, après avoir interrogé Jacques MALO et Marie DELACOURT, tous deux mes paroissiens, en présence des témoins, ai reçu leurs consentements par moi, les ai par paroles de ... solennellement conjoints en mariage selon la forme de notre mère la Ste Eglise (marques des mariés et de François DELACOURT, signatures de Jacques ALEXANDRE et de François DE MOL).

Sépultures

Merck-Saint-Liévin, l'an 1728, le 8 octobre est décédé Marie Jeanne MALO, femme à Philippe MAMETZ, âgée de 40 ans ou environ, et le lendemain, nous lui avons donné la sépulture avec les cérémonies accoutumées (marque de Philippe MAMETZ, signatures d'Antoine MAMEZ et de Jacques MALO).

Delettes, l'an de grâce de notre seigneur 1699, le 9^e de juillet, Augustine MOREL, veuve de François FOUACHE âgée d'environ 92 ans en sa maison a en la communion de notre mère sainte église subitement rendu l'âme à Dieu duquel le corps a été le lendemain inhumé dans le cimetière de Nielles les Théroanne, secours de Nielles.

⁴ La dispense d'affinité du 3^{ème} au 4^{ème} a disparu. Marie DELACOUR, la première épouse de Jacques MALO, descendait de Jenne MAMETZ, mais l'arbre généalogique de Chrestienne MAMETZ, sa seconde épouse, n'a pu être reconstituée

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Actes du Gros des Notaires de Saint-Omer⁵

Bail N° 113 le 18/3/1645 n° 113

Pierre MARLIER de Pihem ; à Jacques MALO de Hupen d'Aval ; un manoir amazé de maison et terres, jardin au dit Hupen d'Aval.

Bail du 30/6/1646 n° 493

Nicolas THOMAS laboureur à Moringhem, père de ses enfants qu'il eut de Fhoise PORTENAIRE, et Pierre FISCHAU beau-père de Jan, Charles et Nicolas PORTENAIRE enfants mineurs de feu Jean, au nom d'iceux ; à Jacques MALO et Augustinne MOREL sa femme ; une maison située en ceste ville, en la rue du St Sépulchre

Vente du 5/3/1647 n° 74 :

Bertine DUPREY veuve de feu Anthoine POTIER, de Herbelles, à la décharge de rente créée par le dit POTIER au profit de Jacques LEDOUX bailli de Mussem ; à Guislaine MONTTOIS veuve de Nicollas LEPRESTRE, de Herbelles, par les mains de Jan LEPRESTRE son fils ; un jardin amazé d'une cheminée et une étable, à Herbelles ; bail qu'en at Jan LEPRESTRE ; par devant Nicollas EUDIGIER escuier Sr du Pont Gosson, lieutenant de bailli général, Jan DE COPPEHEN, licencié es droit, conseiller de sa Maté en son bailliage de St Omer, homme de fief et Fhois GIRARDOT desservant du fief de la salle abbatiale de St Bertin.

Transaction du 15/3/1647 n° 26 :

Augustinne MOREL veuve de Jacques MALO, de ceste ville par refuge ; Marcq, Laurent, Gabriel, Franchois et Mathis MALO frères, enfants du dit feu Jacques ; succession du dit feu Jacques MALO, les dits seconds renoncent au profit de ladite MOREL, à tous biens délaissés par le dit feu Jacques MALO.

Bail du 4/6/1648 n° 683 :

Franchois FACHE, laboureur à Hupen ; à Augustinne MOREL veuve de Jacques MALO, du dit lieu ; terre à Hupen.

Vente du 12/4/1651 n° 46 :

Martinne MOREL, jeune fille à marier, demte présentement à Bergues, âgée de 22 ans ; à Jan JULIEN manouvrier demt présentement en cette ville et Franchoise MOREL sa femme, pour tenir la cote et ligne d'icelle Franchoise MOREL tante d'icelle comparante ; sa part en terres, manoirs amazé à Hupen d'Amont, à elle échue après les trépas de Michiel MOREL et Guislaine MONTTOIS, ses père et mère grands.

Obligation du 8/12/1652 n° 320 :

Fhois FOUACHE laboureur à Huppen et Augustine MOREL (marque d'Augustine MALO !) sa femme ; à Damlle Anthoinette QUERREWALLE veuve d'Eloy DESANNOIX, vivant marchand brasseur en ceste ville ; grains.

⁵ Les relevés des actes entre 1645 et 1652 proviennent d'Yves LEMAIRE

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Reconnaissance du 21/1/1684 n° 69 :

Francois FOUACHE laboureur à Upen d'Aval, propriétaire des immeubles affectés par hypothèque à l'assurance de la rente ci-après ; rente créée par Jean JULIEN manouvrier à Upen d'Amont et Françoise MOREL sa femme, au profit du Sr Antoine FEBVRIER, le 22/12/1663. Au dit Sr FEBVRIER.

Contrat de mariage du 12/11/1728 n° 70

- Jacques MALO, vivant de ses biens, demeurant à Herbelles, veuf en dernières noces de Chrestienne MAMET, assisté de Jacques DEVIN, mari de Jeanne MAMET, cousine de la dite défunte, de Philippe MAMET ... (mot raturé ou surchargé) de Marie Jeanne MALO, sa fille, d'une part
- Anne LE ROY, veuve de Jan MECQUINION, demeurant à Avrout, assistée et accompagnée de Honoré Joseph PETTE, mari de Marie LE ROY, sa sœur, et de Jean François DELEPOUVE, mari de Marguerite LE ROY, son autre sœur, d'autre part.
(Mariage à Merck-St-Liévin, le 25/11/1728.)

Fiche revue le 20/8/2018